

## APPEL À CANDIDATURES Policy Brief

### Concurrence pour les ressources à la frontière dans les pays côtiers : Comment l'extrémisme violent exacerbe les tensions intercommunautaires

---

**Date d'émission : 11 novembre 2024**

**Date limite de dépôt des candidatures et instructions : Les candidatures doivent être reçues avant le 1er décembre 2024. Toutes les candidatures doivent être soumises par voie électronique à Cyrielle Trebosc [cyrielle.trebosc@sipri.org](mailto:cyrielle.trebosc@sipri.org) et Marie Riquier [marie.riquier@sipri.org](mailto:marie.riquier@sipri.org) avec, en objet, "PB-VE Natural resources".**

#### 1. Introduction

Le projet RECAP (Research and Action for Peace), financé par l'Union européenne, est mis en œuvre par le Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du bassin du lac Tchad<sup>1</sup>. L'objectif global du projet est de renforcer le rôle de la société civile, y compris les praticiens et les chercheurs régionaux, nationaux et communautaires, dans la promotion d'une consolidation de la paix efficace, la gestion des crises et la prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad, afin de permettre aux décideurs politiques de prendre des décisions plus éclairées. Le présent appel est administré conjointement par WANEP, SIPRI et DRC.

#### 2. Raison d'être

Les Policy Brief visent à améliorer les pratiques et les politiques de prévention des conflits, de l'extrémisme violent et de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad. Le(s) chercheur(s) sélectionné(s) devra(ont) produire un Policy Brief de haute qualité basé sur des recherches documentaires afin d'identifier et d'aborder, entre autres, les lacunes et les défis politiques sur le thème/sujet avec des recommandations exploitables pour les décideurs politiques internationaux, régionaux et nationaux.

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des propositions de recherche de la part des membres du réseau RECAP pour l'élaboration d'un Policy Brief en anglais ou en français sur la **concurrence pour les ressources à la frontière dans les pays côtiers et sur la façon dont l'extrémisme violent exacerbe les tensions intercommunautaires**.

Pour ce Policy Brief, les auteurs sont invités à **sélectionner une zone transfrontalière** où la gestion des ressources naturelles est une préoccupation majeure (par exemple, les parcs nationaux tels que le parc national d'Arly au Burkina Faso, le parc national de la Pendjari au Bénin et le parc national de la Comoé en Côte d'Ivoire, **à l'exception du parc national du W au Bénin**). D'autres zones transfrontalières sont les bienvenues.

#### 3. Contexte

Les régions frontalières côtières de l'Afrique de l'Ouest sont dotées d'importantes ressources naturelles, notamment la pêche, les minéraux et les terres arables, ce qui en fait des zones économiques clés. Cependant, l'abondance des ressources alimente également la concurrence et peut, dans certaines circonstances, conduire à des conflits intercommunautaires, en particulier dans les régions où les structures de gouvernance sont faibles et les frontières poreuses.

Ces dernières années, des groupes extrémistes violents ont aggravé ces tensions en exploitant les griefs locaux liés à la gestion des ressources. Les groupes armés non étatiques ne se contentent pas d'aggraver les tensions existantes, ils

---

<sup>1</sup> Les pays de la CEDEAO et le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

exploitent également les vulnérabilités économiques pour recruter et déstabiliser davantage les zones frontalières. L'empiètement de groupes extrémistes violents sur des sites naturels clés est également en augmentation en Afrique de l'Ouest. Des recherches récentes montrent que le militantisme s'est étendu au parc W, une importante zone de conservation située à l'intersection du Bénin, du Burkina Faso et du Niger.<sup>2</sup> Utilisant le parc comme base opérationnelle, les groupes djihadistes menacent la biodiversité et ont intensifié les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs locaux au sujet des terres et des ressources en eau. Des recherches antérieures ont également mis en évidence le cas de la forêt de Sambisa, au Nigeria, où les activités de Boko Haram ont entraîné une dégradation de l'environnement.<sup>3</sup>

#### 4. Objectif

L'objectif global de cette étude est de produire un Policy Brief fondée sur des données probantes qui examine comment l'extrémisme violent exacerbe les tensions intercommunautaires liées à la concurrence pour les ressources naturelles dans les zones frontalières côtières d'Afrique de l'Ouest.

Le document étudiera la nature de la concurrence pour les ressources dans les régions frontalières côtières, en se concentrant sur la manière dont les ressources contestées telles que la pêche, les minéraux et la terre contribuent aux conflits entre les communautés et au sein de celles-ci. En outre, le Policy Brief analysera la manière dont l'extrémisme violent interagit avec la concurrence pour les ressources dans les régions frontalières côtières, en explorant des études de cas qui illustrent la manière dont les groupes extrémistes alimentent les conflits et les implications plus larges pour la sécurité et le développement régionaux.

Plus précisément, les objectifs de ce Policy Brief sont les suivants :

- Une analyse du contexte pour comprendre le contexte spécifique de la région transfrontalière sélectionnée et les implications de l'extrémisme violent dans ce contexte, à la fois en termes d'impact sur les relations communautaires et la gestion des ressources naturelles ;
- Une analyse des parties prenantes, notamment des groupes armés non étatiques impliqués, des communautés touchées, des parties prenantes locales/nationales/régionales et internationales engagées dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la gestion des ressources naturelles ;
- Une évaluation des réalisations et des défis en matière de prévention de l'extrémisme violent, de résolution des conflits et de protection de l'environnement.

Enfin, cette étude fournira des recommandations concrètes aux acteurs concernés pour réduire la menace de l'extrémisme violent sur les tensions communautaires et améliorer la gestion des ressources naturelles afin de favoriser la cohésion sociale entre les communautés.

#### 4. L'étendue des travaux

Le(s) chercheur(s) sera(ont) responsable(s) de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'étude, de la conception de la méthodologie à la rédaction du rapport final, en passant par l'examen des documents et la collecte des données sur le terrain. Le(s) chercheur(s) appliquera(ont) les normes les plus élevées en matière de rigueur, de qualité et de professionnalisme.

Pour atteindre les objectifs, le(s) chercheur(s) effectuera(ont) les tâches suivantes :

- Réaliser une analyse documentaire basée sur la documentation existante (littérature scientifique et académique, rapports d'ONG) afin de fournir un résumé des connaissances actuelles sur le sujet.
- Mener des entretiens avec les principales parties prenantes, en particulier les autorités régionales et locales, les communautés touchées, les parties prenantes internationales/régionales/nationales et locales engagées dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest, les acteurs internationaux/régionaux/nationaux et locaux impliqués dans la protection de l'environnement, etc.
- Rédaction d'un rapport préparatoire préliminaire mettant en évidence : la définition de l'objet de l'étude ; la méthodologie de recherche et de collecte des données à utiliser sur le terrain ; l'approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; les résultats et les conclusions de l'analyse documentaire.
- Rédiger le Policy Brief sur la base de l'analyse documentaire, y compris les commentaires reçus du comité scientifique RECAP et de l'UE FPI.

<sup>2</sup> International Crisis Group, (2023), [Containing Militancy in West Africa's Park W](#), Report N.310.

<sup>3</sup> Olaniyan, A., (2018), "Once Upon a Game Reserve : Sambisa and the Tragedy of a Forested Landscape", *Arcadia* in International Crisis Group, (2023), [Containing Militancy in West Africa's Park W](#), Report N.310.

- Produire le Policy Brief de haute qualité qui servira de ressource ou d'outil pour le plaidoyer et le discours politique.
- Produire une présentation PPT des conclusions, qui sera présentée au réseau REcAP, à l'UE et aux parties prenantes et partenaires intéressés.

#### 4. Résultats attendus et calendrier

Le(s) chercheur(s) devra(ont) remettre au secrétariat du projet :

- Un Policy Brief sur le sujet choisi en anglais ou en français.
- Le Policy Brief doit comporter environ trois mille mots (3 000), à l'exclusion de la page de couverture, du résumé, de la table des matières et des références (interligne simple en Calibri 12).
- Le(s) chercheur(s) fournira(ont) les produits livrables par e-mail à l'équipe de publication ([marie.riquier@sipri.org](mailto:marie.riquier@sipri.org)).
- Le(s) chercheur(s) pourrait(ent) être invité(s) à une réunion virtuelle avec le comité scientifique du REcAP pour discuter du contenu, y compris des revendications et des positions politiques, des arguments intellectuels et de toute autre question.

Résultats attendus	Description indicative	Délai maximum prévu
<b>Rapport de démarrage</b>	Définition de l'objet de l'étude ; méthodologie de recherche et de collecte de données ; approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; résultats et les conclusions de l'analyse documentaire préliminaire.	2 Jours ouvrables
<b>Première version du Policy Brief</b>	Recherche documentaire, entretiens et analyse. La première version du Policy Brief contenant une analyse approfondie de la situation, des résultats clés et des recommandations orientées vers l'action est présenté au Comité scientifique du REcAP. Le chercheur peut être invité à une réunion virtuelle avec le Comité scientifique du REcAP et le FPI de l'UE pour discuter des résultats.	13 jours ouvrables
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE</i>	<i>7 jours ouvrables</i>
<b>Version Finale du Policy Brief</b>	Version finale tenant compte des commentaires et des réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE.	7 jours ouvrables

#### 5. Durée de la mission et calendrier de paiement

- La mission devrait durer un mois (20 jours ouvrables) à compter de la date de signature du contrat.
- Le paiement sera effectué en un seul versement après approbation par le comité scientifique de la version finale du document à fournir.
- Le budget maximum disponible pour un Policy Brief est de deux mille euros (2 000 EUR).

#### 6. Qualifications

Les chercheurs intéressés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Etre membre ou aspirant membre du Réseau REcAP. Les membres du Comité scientifique du REcAP ne peuvent pas poser leur candidature. Cependant, d'autres chercheurs de leurs organisations respectives peuvent poser leur candidature.
- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat dans un domaine pertinent.
- Avoir une expérience de la recherche dans les thèmes sélectionnés.
- Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Une connaissance pratique de l'autre langue et une connaissance du portugais sont considérées comme des atouts.

## 7. Application

Les chercheurs intéressés doivent soumettre les documents suivants au Secrétariat du projet REcAP ( [Cyrielle Trebosc cyrielle.trebosc@sipri.org](mailto:Cyrielle.Trebosc@sipri.org) et [Marie Riquier marie.riquier@sipri.org](mailto:Marie.Riquier@sipri.org)) avant **23:59 GMT le 1er décembre 2024**.

- Déclaration d'intérêt d'une page présentant un angle d'approche intéressant et innovant du thème.
- Un CV avec une liste actualisée des publications.
- Deux exemples de Policy Brief ou de documents similaires publiés.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

## 8. Critères d'évaluation des propositions de recherche

Les critères suivants seront utilisés par le comité scientifique pour évaluer les propositions de recherche :

Non	Critères	Max. Score
1	<b>Formation</b> : Master ou doctorat dans un domaine pertinent ;	<b>10</b>
2	<b>Langues</b> : Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais est considérée comme un avantage.	<b>10</b>
3	<b>Expérience de la recherche</b> : Au moins 3 ans de recherche. Familiarité et connaissance du sujet/thème sélectionné et preuve d'une expérience de recherche antérieure dans le thème/thème sélectionné.	<b>20</b>
4	<b>Pertinence de la proposition narrative technique</b> : La proposition de recherche répond-elle à l'objectif de la recherche ? Les objectifs et les questions de recherche sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Correspondent-ils à la problématique de la recherche ?	<b>25</b>
5	<b>Méthodologie</b> : Solidité technique et qualité de la méthodologie proposée, y compris la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée pour la mener à bien.	<b>25</b>
6	<b>Qualité générale de la proposition</b> : le degré de conformité de la proposition avec les lignes directrices de la candidature et sa qualité (table des matières, organisation, pagination, taille des marges et des caractères, présentation efficace des idées, références, vitae bien préparé, etc.)	<b>10</b>